



**SYNDICAT MIXTE INTERCOMMUNAL DE TRANSPORT  
ET DE TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES DE  
L'AIRE TOULONNAISE**

**Délibération N°1984**

Autorisation de signature du marché AOO2026-04 relatif au transport, à l'entretien et à la maintenance des bennes des déchèteries et certains services techniques de la Communauté de Commune du Golfe de Saint Tropez (CCGST)

**SEANCE PUBLIQUE DU : MERCREDI 24 JUIIN 2026 à 10H00**

Délibération prise conformément à l'Ordre du Jour.

Le Comité Syndical s'est réuni dans les locaux du SITTOMAT – 190 Chemin Gaëtan Gastaldo – 83200 Toulon, régulièrement convoqué en date du 18 juin 2026 en conformité avec le Code Général des Collectivités Territoriales, et sous la présidence de :

Monsieur Gilles VINCENT

**Présents :** Jean-Yves DOLISI – Franck BERTONCINI – Robert DELEDDA – Jean-Luc VITRANT – Ange MUSSO – Hélène BILL ARNAUD – Alain ETRIOUX – Patrick APARICIO – Thomas DOMBRY – Didier SILVE – Patrick MARTINELLI – Jean-Claude LANDA – Audrey PANIGOT

Délégués suppléants : Corinne ROCHETTE

**Absents ou excusés :** Pascal ETIENNE – Karine TROPINI – René CASTELL – Jean-Pierre COIQUAULT – Nicolas PATACCHINI – Bernard MARTINEZ

Délégués en exercice	20
Quorum	11
Présents	14
Absents ou excusés	6
Procuration(s)	0

Monsieur Ange MUSSO

Est désigné à l'unanimité des présents : Secrétaire de séance

~~MONSIEUR LE VICE PRÉSIDENT CHARGÉ DES MARCHÉS PUBLICS~~ DONNE LECTURE DE L'EXPOSÉ SUIVANT,

MESDAMES, MESSIEURS ET CHERS COLLEGUES,

La Commission Mixte réunie le 17 juin 2026 a donné un avis favorable au dossier qui vous est présenté.

Par délibération n°1767 du 1er février 2023, le Comité Syndical a autorisé la signature du marché relatif à la location de bennes neuves pour les déchèteries de la CCGST, à leur entretien et maintenance en vue d'une cession en fin de contrat à leur valeur nette comptable, et à leur transport vers les exutoires de traitement désignés par le SITTOMAT.

Ce marché arrive à échéance début septembre 2026, il convient donc de le renouveler.

Un appel d'offres a ainsi été lancé portant sur l'entretien, la maintenance, et le transport des bennes des déchèteries et de certains services techniques de la CCGST, désormais propriété du Syndicat.

Il s'agit d'un marché à bons de commande d'un an renouvelable 3 fois par période d'un an.

La Commission d'appels d'offres, réunie en séance le 24 juin 2026, préalablement à la présente séance du comité syndical, a procédé à l'analyse et au classement des offres décidant, sous réserve des vérifications administratives, de l'attribution du marché à la société PASINI

En conséquence, il vous est proposé de bien vouloir :

- 1- Adopter l'exposé qui précède
- 2- Autoriser le Président ou son représentant à signer le marché à intervenir avec la société PASINI pour l'entretien, la maintenance et le transport des bennes des déchèteries du Golfe de Saint Tropez, conformément au bordereau des prix unitaires
- 3- Dire que les Budgets 2026 et suivants prévoient le financement de ces dépenses à la ligne 611 de la section ordinaire de fonctionnement.

CET EXPOSÉ MIS AUX VOIX EST ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

Monsieur Ange MUSSO  
Secrétaire de séance



Monsieur Gilles VINCENT  
Président du SITTOMAT



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux et/ou d'un recours contentieux formé par les personnes pour lesquelles l'acte fait grief, dans les deux mois à partir de la notification de cette délibération. Le Recours doit être introduit auprès du tribunal administratif de TOULON dans un délai de deux mois à compter de sa publication, en vertu de l'article R 421-5 du Code de la Justice Administrative. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)